



Le 20 septembre 2024

Personnels administratifs : Les grands oubliés des SPIP

1 secrétaire administrative, 5 adjoints administratifs : C'est le nombre de personnels manquants au SPIP de Seine- Maritime

Depuis de nombreuses années le personnel administratif pallie à un manque d'effectif important (départ en retraite, postes découverts suite mutations, absences pour raison médicale...).

Plus particulièrement, la situation du secrétariat de l'ALIP du Havre devient de plus en plus critique.

Rappelons que l'organigramme de référence prévoit 3 adjoints administratifs à plein temps. Pour autant depuis décembre 2022, les effectifs ont été fluctuants passant de 2 à 1 adjoint :

- De décembre 2022 à mai 2023 : 1 AA en poste
- De mai à octobre 2023 : 2 AA en poste
- D'octobre à novembre 2023 : 1 AA en poste (arrêt maladie)
- De mi-novembre à mars 2024 : 2 AA en poste
- Depuis mi-mars 2024 : 1 AA (1 agent absent en congé longue maladie) et 0 AA sur le mois de septembre

Depuis 2022, les PA ne peuvent compter que sur l'aide ponctuelle des CPIP et du DPIP mais jusqu'à quand ??

Pourtant de nombreuses alertes ont été faites. Le 2 juillet dernier, lors de sa visite au SPIP 76, nous avons à nouveau alerté Mme HANICOT sur la situation préoccupante du secrétariat du Havre et de la nécessité d'un renfort avec le recrutement d'un contractuel. Bien qu'on nous ait assuré que les difficultés étaient bien connues de la DI, rien n'a changé à ce jour.

Incompréhension, en consultant la campagne de mobilité des AA ouverte ce 19 septembre : sur les 3 postes publiables seul un l'est : le poste de AA de l'ALIP de St Aubin Routot.

A ce jour, trois perspectives de renfort ont été annoncées :

- Le recrutement d'un service civique
- Le recrutement d'un apprenti
- L'intervention en renfort de l'AA de l'antenne de Saint Aubin de Routot (MF)

Ces perspectives de renforts ne sont pas acceptables :

- Nous dénonçons le recrutement des services civiques comme seul but de couvrir le poste d'un agent manquant.
- Le recours à un apprenti ne peut être bénéfique pour les deux parties que dans le cas où les personnels administratifs sont en nombre suffisant pour former l'apprenti.
- Déshabiller Pierre pour habiller Paul : 1 fois par semaine, l'AA du MF (antenne différente) est invité à venir en renfort sur le MO alors qu'il est déjà seul sur un poste prévu pour 2 ETP.

Rappelons que l'employeur est garant de la santé et de la sécurité au travail de ses employés. A ce titre vous devez de protéger les agents de tout risque de burnout, d'accident du travail lié à une surcharge de travail, d'épuisement professionnel...

C'est pourquoi la CGT IP exige :

- **Un additif sur la mobilité des AA pour que soient publiés les postes vacants de l'ALIP du Havre et de l'ALIP de Dieppe**
- **Que soit prioriser le recrutement d'un adjoint administratif contractuel pour l'ALIP du Havre dès l'ouverture d'une enveloppe pour le recrutement de contractuels**